

www.eragny.fr – facebook.com/eragny

ÉRAGNY LE MAG

L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

#39

Mai / Septembre 2022

p.8 / LE DÉCRYPTAGE

LA VILLE VALORISE SON PATRIMOINE ARBORÉ

NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

p. 4 / LES TEMPS FORTS
DU DIVER'STIVAL

SUR L'AGENDA

p. 7 / LA FÊTE
DE LA MUSIQUE

ILS FONT NOTRE VILLE

p. 14 / MARATHON DE L'AGGLO :
À FAIRE EN SOLO OU EN ÉQUIPE

EN INSTANTANÉS

p. 17 / CHASSE
AUX ŒUFS



TÉL. 01 30 37 80 11

habitation SOLUTIONS

contact@habso.fr - www.habso.fr

Siège social : 134 avenue Roger Guichard - 95610 ÉRAGNY

Dépôt : 8 allée du Grand Pré - 95640 MARINES



- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- MAÇONNERIE
- COUVERTURE
- PLOMBERIE
- PEINTURE
- RAVALEMENT
- ISOLATION
- MENUISERIES
- MULTISERVICES
- ÉLECTRICITÉ



CRÉATION SALLE DE BAIN



CRÉATION CUISINE



ISOLATION COUVERTURE FAÇADE

MaPrimeRénov'
Meux chez moi, mieux pour la planète

BÉNÉFICIEZ D'UNE PRIME FORFAITAIRE*

*accordée par l'état pour les travaux de rénovation énergétique.

EXTENSION



EN COURS



APRÈS

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



Aide à l'autonomie



Aide aux repas



Accompagnements



Aide ménagère

01 84 27 06 85

13 Les Maradas Verts
95300 Pontoise



Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

SOMMAIRE

p.4 NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

Les temps forts du Diver'Stival
Diagnostic local de sécurité, pour
quoi faire ?
Une mascotte pour mon école
Les cultures urbaines inspirent la
jeunesse
Le CME s'engage contre l'abandon
des animaux

p.7 SUR L'AGENDA

La Fête de la musique

p.8 LE DÉCRYPTAGE

La Ville valorise son patrimoine
arboré

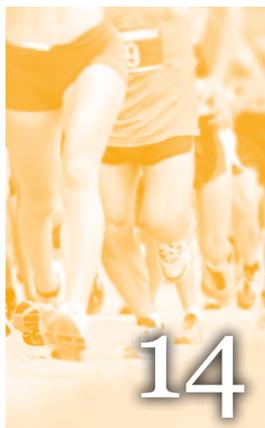
p.14 ILS FONT NOTRE VILLE

Marathon de l'Agglo : à faire en
solo ou en équipe
Un Éragzien roi du polar
L'Adethe recherche des bénévoles
Les prochains rendez-vous de la
Main bleue
Mathis Contassot, Éragzien et
apiculteur passionné
Travaux :
Rénovation et modernisation
du réseau de chaleur d'Éragny
(chauffage urbain)

p.17 EN INSTANTANÉS

Laire de jeux du Dragon sécurisée
Journée internationale des Droits
des Femmes
Collecte pour l'Ukraine
Hommage aux victimes
du terrorisme
Chasse aux œufs

p.18 EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



Chères Éragniennes,
chers Éragniens,

Malgré le contexte toujours difficile et incertain que nous connaissons, le printemps amène avec lui le sentiment de reprendre un semblant de vie normale. Nous retrouvons enfin les animations et festivités qui égayent chaque année notre commune, à commencer par la chasse aux œufs dont cette édition 2022 a été un véritable succès.

Quel plaisir de revoir petits et grands s'amuser et sourire, le temps d'un instant ! Ces parenthèses joyeuses et légères qui nous sortent un tant soit peu de la morosité ambiante représentent l'une des facettes de la vie d'Éragny que j'affectionne et qui donne du sens à mon engagement.

Nous continuerons d'ailleurs de vous proposer tout un programme d'animations et d'activités ces prochains mois, et notamment notre incontournable *Diver'stival* qui ouvrira la période estivale lors d'une semaine où se multiplieront spectacles de rue, scènes musicales et autres surprises à travers toute la ville.

Comme vous le constaterez dans le dossier de ce magazine, l'arrivée du printemps nous donne également l'occasion de rappeler l'attachement que l'on porte à notre environnement, et tout le soin que l'on prend à préserver et à embellir votre cadre de vie. Je tiens ici à remercier une nouvelle fois tous les agents municipaux qui œuvrent à cette tâche et qui font d'Éragny une commune verte qui conjugue harmonieusement nature et urbain.

Notre très belle place au classement des *Villes et villages où il fait bon vivre* n'est donc pas le fruit du hasard. Éragny se classe en effet soixante-dix-septième ville sur cinq cent quatre en France — et même cinquième sur quatorze dans le Val-d'Oise — dans la strate des communes entre 10 000 et 20 000 habitants.

Ce résultat récompense et conforte l'énergie que les élus et les services déploient au quotidien pour vous offrir des services publics de qualité, garantir votre tranquillité et votre sécurité, et améliorer votre cadre de vie. Le tout sans augmenter la part communale des impôts locaux, un engagement constant et tenu depuis 2014.

Notre ambition consiste à ce que chacune et chacun d'entre vous soit plus que jamais fier et heureux d'habiter Éragny. Car, nous vous l'assurons, nous aimons notre ville autant que vous.

Je vous souhaite à toutes et tous, avec un peu d'avance, un très bel été.

Prenez soin de vous et de vos proches

Thibault Humbert,
Maire d'Éragny-sur-Oise
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Île-de-France



ÉVÉNEMENT

LES TEMPS FORTS DU DIVER'STIVAL

Pour cette deuxième année consécutive, le festival revient du 28 juin au 2 juillet avec des spectacles de qualité et des animations pour tous.

Organisé par la Ville et ses nombreux partenaires, le festival propose durant cinq jours et sur plusieurs lieux phares de la commune, et en particulier le Parc urbain, des scènes musicales, des spectacles de rue, des spectacles jeune public, des arts circassiens ou des one man show.

Zoom sur les grands temps forts de cette nouvelle édition :

- Découverte musicale pour les tous petits avec un **spect'atelier** proposé par deux musiciens et une danseuse à la Maison des Dix Arpents.
- **Amoutati La dame de fer** vous entraîne avec humour et émotion dans son histoire familiale colorée et déjantée avec son spectacle du jeudi soir à 20 heures à la Maison de la Challe.
- Vendredi soir à 20 heures, **Paul Séré**, humoriste du *Jamel Comedy club* (festival de Montreux, Marakech du rire...), nous fera découvrir son one man show à mourir de rire.
- Samedi à 17 heures les curieux pourront découvrir le **Trial show d'Aurélien Fontenoy** vice-champion du monde de VTT trial.
- Samedi soir à 20 heures c'est au tour d'**Ado le pharaon**, véritable phénomène des réseaux sociaux, street hypnotiseur, de nous présenter son premier spectacle.
- Et pour clôturer en beauté cette nouvelle édition, nous accueillerons samedi soir le groupe **So what the funk** qui viendra jouer des morceaux dancefloor et nous faire danser toute la nuit.

La programmation complète est à retrouver sur eragny.fr

Paroles d'Élu



« Rendez-vous festif du début de l'été, et devenu incontournable à Éragny, le Diver'stival revient et nous sommes fiers et très heureux de vous proposer une programmation toujours plus riche et variée. Retrouvons-nous ensemble et venez profiter des nombreux concerts, spectacles et animations qui enchanteront notre belle commune durant une semaine. Il y en aura pour tous les publics et pour tous les goûts ! »

Freddie Pater,
Conseiller municipal délégué,
chargé des Maisons de Quartier
et de la Jeunesse

Le festival en chiffres *

3900 spectateurs
35 représentations
18 troupes et compagnies venues d'Ile-de-France
6 jours de programmation
250 heures d'actions culturelles

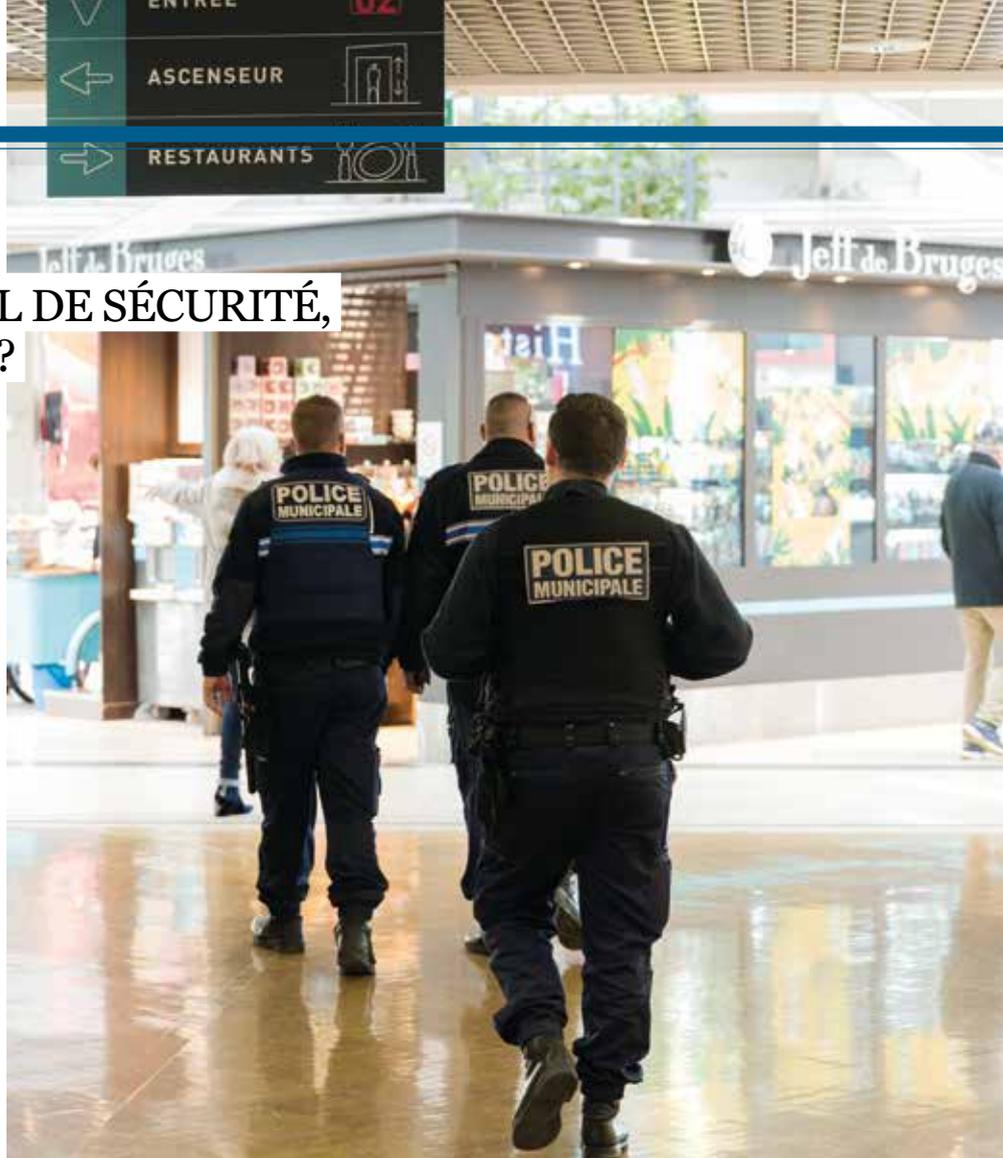
*chiffres de l'édition 2021

PRÉVENTION

DIAGNOSTIC LOCAL DE SÉCURITÉ, POUR QUOI FAIRE ?

Sécurité et prévention de la délinquance sont deux sujets prioritaires pour le Maire et son équipe qui s'emploient à tout mettre en œuvre pour préserver la tranquillité et la qualité de vie des Éragniens.

Avec le renforcement des effectifs de la Police municipale et l'allongement des horaires de patrouille jusqu'à une heure du matin, d'importants moyens ont déjà été déployés. Moins visible que la présence policière, la question de la prévention est également au cœur des préoccupations. Un coordinateur sécurité est chargé, au sein de la Mairie, d'impulser une dynamique partenariale entre les différents acteurs du territoire : police, Préfecture, pompiers, bailleurs sociaux, associations, établissements scolaires... Un diagnostic local de sécurité a été entamé en début d'année, préalablement à la mise en place d'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CLSPDR). Étude des statistiques, enquête auprès des habitants et entretiens avec les partenaires vont permettre d'établir un constat de la situation, de mieux connaître le ressenti de la population et de définir



les axes prioritaires sur lesquels des actions devront être conduites. En parallèle, les rencontres régulières du Groupement de Prévention et d'Information (GPI) facilitent l'identification de problématiques, notamment au sein des établissements scolaires. Des solutions concrètes sont apportées, comme l'intervention récente

auprès des élèves des associations Olympio et En avant toute sur l'égalité entre filles et garçons, la gestion des conflits, le harcèlement, la communication non violente ou le harcèlement.

DESSIN

UNE MASCOTTE POUR MON ÉCOLE

Un grand concours de dessin destiné à inventer une mascotte pour chaque école de la Ville a été lancé au printemps. Les réalisations des élèves seront reproduites sur un panneau indiquant le nom de l'école d'ici la prochaine rentrée.

Les élèves de CE1, CE2 et CM1 ont eu la possibilité de réaliser un dessin représentant un objet, un animal, un végétal ou un personnage qui sera prochainement soumis à un jury pour

devenir la nouvelle mascotte de leur école. Une initiation au métier de graphiste, présentée par un agent de la direction de Communication et Animation de la Ville, sera par la suite proposée aux élèves au sein des classes des gagnants. La mascotte imaginée par l'enfant sera alors redessinée grâce à l'utilisation de logiciels de créations graphiques professionnels, permettant ainsi son utilisation sur tous types de supports : panneaux d'informations, affiches, courriers, site Internet de la Ville...

1406

C'est le nombre de tests Covid réalisés entre le 19 janvier et le 6 février dans les deux centres de dépistage ouverts sur la commune pour faire face au rebond épidémique. La Ville a mis à disposition deux équipements publics (le gymnase de la Butte et la Salle des Calandres) et les professionnels de santé ont, quant à eux, déployé la mise en place des tests.

Au Centre de loisirs du Grillon, les enfants réalisent une fresque.



CULTURE

LES CULTURES URBAINES INSPIRENT LA JEUNESSE

La programmation culturelle 2021/2022 sur les cultures urbaines s'est déclinée à travers une multitude de rendez-vous : concerts, spectacles, expositions, à destination de tous les publics.

Le sujet aura particulièrement inspiré les plus jeunes. Les centres de loisirs et les accueils périscolaires ont notamment adapté une partie de leurs activités pour s'inscrire dans la thématique : depuis le début de l'année, les enfants du Grillon et de Jeannette Largeau se préparent pour le Talent Urbain Show, un spectacle qui mêle chant et danse. Nos talents en herbe, initiés entre autres par des professionnels (l'association 610 Crew et même Gator de l'émission Incroyables Talents), seront prêts à monter sur scène les 28 mai et 1^{er} juin à la Maison de la Challe! Le street art a également été mis à l'honneur avec des initiations aux arts visuels. Les points d'orgue auront sans doute été les interventions de l'agence Fresh Art Paris auprès des enfants du Grillon et d'Alexandre Sarat auprès des élèves d'une classe de troisième du collège Pablo Picasso pour la réalisation de fresques d'envergure. Les cultures urbaines auront aussi inspiré le Conseil Municipal des enfants et des jeunes (CME et CMJ)

Paroles d'Élue



Edwina Étoré-Manika,
Adjointe au maire
chargée de la Culture
et des Jumelages

« Nous travaillons désormais notre programmation culturelle autour d'une thématique que nous déclinons sur une saison sous toutes ses coutures : expositions, activités et spectacles, etc. Notre ambition : que tous les publics et toutes les générations découvrent, s'approprient et échangent autour de cette thématique qui ne leur est pas forcément familière. C'est le propre d'une politique culturelle qui s'adresse à tous. Cette année, la "culture urbaine" remplit ce rôle comme l'illustrent l'émulation et les réalisations qu'elle a suscitées. »

qui n'ont pas manqué d'imagination sur le sujet. Le CME a proposé un concours de dessin dont l'exposition se tiendra fin mai à la Maison de la Challe. Pour les jeunes sportifs, un tournoi de street basket, organisé par le CMJ, se tiendra le 21 mai sur le plateau de sport des Longues Rayes, suivi d'un concert de Moums.

Infos et inscriptions : eragny.fr

PRÉVENTION

LE CME S'ENGAGE CONTRE L'ABANDON DES ANIMAUX

Triste record: en France, toutes les heures on abandonne plus de onze animaux domestiques, soit environ cent mille abandons par an, dont soixante milles l'été.

En droit français, l'abandon d'un animal constitue un délit pénal de même gravité que les sévices graves ou actes de cruauté (Art.521-1 du Code pénal). Ils sont punissables d'une peine allant jusqu'à deux ans de prison et trente mille euros d'amende.

À ce sujet, les membres du Conseil Municipal des Enfants ont décidé de réaliser une campagne de communication pour sensibiliser les Éragniens à l'abandon des animaux.

Les enfants du CME ont donc travaillé à la réalisation d'une affiche et de flyers avec la direction de la Communication et Animation de la Ville. La campagne sera visible sur les panneaux municipaux à la fin du printemps, avant la période estivale qui connaît un fort essor d'abandons. Partez en vacances avec vos animaux ou en les faisant garder, il existe de nombreux refuges, ou associations, qui peuvent les accueillir, pour qu'ils passent, eux aussi, de bonnes vacances.



DU 17 MAI AU 3 JUIN

Exposition « Cher Futur Moi »

🗓️ Mardi et vendredi
de 15 h à 19 h
Mercredi et samedi
de 10 h à 18 h
📍 Bibliothèque Albert Camus

SAMEDI 21 MAI

Tournoi de Street Basket et concert de Moums

🕒 À 13 h 30 et 17 h 30
📍 Plateau sportif face à l'école des Longues Rayes

SAMEDI 21 MAI

Fête mondiale du Jeu

🕒 De 10 h à 19 h
📍 Salle des Calandres

MARDI 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

Pour cette 41^e édition, la Ville vous invite à découvrir le groupe Ricasalsa pour une soirée latino-américaine *caliente*!

En interprétant ses propres compositions ou de grands standards latinos revisités, Ricasalsa offre un ré-

DIMANCHE 22 MAI

Concert du chœur mixte du Confluent

🕒 À 16 h
📍 Église Saint-Pie X

VENREDI 10 JUIN

Nettoyage des berges de l'Oise

🕒 De 9 h 30 à 11 h
📍 Départ rue du Ru

MERCREDI 13 JUILLET

Bal populaire

🕒 À partir de 19 h
📍 Salle des Calandres

pertoire authentique qui combine un riche éventail de genres musicaux latino-caribéens : salsa dura, salsa romantica, son cubano, guaracha, cha-cha-cha, bachata dominicaine, cumbia colombienne, danzo...

📍 Espace des Calandres
🕒 À partir de 19 h 30
📍 Entrée libre
Restauration et boisson
Renseignements :
01 34 48 35 55

INFOS PRATIQUES

Massages et soins énergétiques

Installée depuis septembre 2021 au 16 rue des Pinsons, Alexandra Le Breton vous propose une sélection de massages et de soins énergétiques selon vos besoins (stress, rétention d'eau, développer sa capacité d'autoguérison, etc.) à partir de 45 €. Rendez-vous au : 06 16 15 79 84 ou lebretonalexandra2@gmail.com

Nouveau salon de coiffure Esthétique et ongles

Géré depuis peu par Mme Hakizimana, le salon Ciel Coiffure situé au 5 rue du Commerce, au quartier de la Challe, vous accueille avec toute la famille pour des prestations mixtes (coiffure, esthétique et ongles). Experte en conseils capillaires, elle vous proposera également la vente de produits adaptés à vos cheveux (Shampoings, démêlants, etc.). Esperance-unique@yahoo.fr

Concours communal des balcons et maisons fleuries

Il reste encore quelques jours pour vous inscrire au Concours communal des Balcons et Maisons fleuries, participant ainsi au fleurissement de notre ville. Vous avez jusqu'au 20 mai pour remplir le formulaire disponible en ligne. Le jury entamera ses visites à partir du 27 juin. Rendez-vous sur www.eragny.fr

Des rendez-vous en ligne pour vos démarches

Afin de répondre aux démarches les plus demandées au sein des services de l'État civil et de l'Urbanisme, la Ville propose des prises de rendez-vous en ligne depuis son site Internet. Basé sur le même principe que les plateformes dédiées aux rendez-vous médicaux, ce nouveau système permet de gagner du temps pour réaliser les démarches. Rendez-vous sur www.eragny.fr

ILS SE SONT DIT OUI

15 janvier

Jamila Es Sedik et Sofien Aïssiou

29 janvier

Axel Loïc Arsaye et Ruth Nandy Ségolène Cecilia Olla Otewa

19 février

Badisse Boudiale et Maïssa Brahmia

19 mars

James André Roglin et Martine Andrée Marcelle Hamon

À NE PAS MANQUER

Hip-Hop Story Show

Par la voix de ses speakers incisifs, cette performance dansée évoque de façon ludique l'héritage de cette culture apparue dans les rues du Bronx et met en scène les différents styles fondateurs de cette danse sur les musiques mythiques de l'époque. Une invitation à (re)découvrir toute la richesse et la diversité de cette culture, aujourd'hui élevée au rang mondial, à titiller la curiosité, les références et les souvenirs de chaque spectateur.



© Cedric Chau

🗓️ Vendredi 27 mai - 19 h

📍 Maison de la Challe

📍 Tarif plein : 10 € / Réduit : 5 €

📞 Réservation au 01 34 48 35 55

LA VILLE SON PATR

L'arbre en ville,
rôles et fonctions

La lutte contre
les espèces invasives

Le patrimoine arboré,
une vision à long terme

VALORISE VOTRE PATRIMOINE ARBORÉ

TROIS QUESTIONS

À MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire, que représente un patrimoine arboré pour une commune ?

Nous connaissons tous les bienfaits des arbres et leur importance, à la fois dans l'absorption du CO₂, mais aussi face aux canicules qui sont amenées à se répéter. Nous en prenons davantage conscience à mesure que l'enjeu climatique se fait de plus en plus prégnant pour l'avenir de notre société.

Les arbres font également partie du patrimoine et de l'identité de notre commune, auxquels les habitants et nous-mêmes sommes très attachés. Beaucoup d'Éragniens me disent notamment qu'ils sont sensibles au décor paysager et végétal qui compose notre commune et qui participe indéniablement à son charme et à son attractivité.

Nous sommes une ville de grande couronne, mais qui a su garder un important patrimoine vert. Il est donc essentiel de le protéger et de le valoriser.

Comment agissez-vous concrètement à Éragny pour protéger les arbres, et plus largement l'environnement ?

Les arbres et les végétaux sont des êtres vivants qu'il faut entretenir et préserver, encore plus en zone urbaine lorsqu'ils sont confrontés à des inconvénients plus importants qui peuvent les fragiliser, voire les endommager sévèrement, nous contraignant à devoir les abattre. Ce n'est jamais chose aisée, mais la sécurité des biens et des personnes doit primer.

Plus largement, nous agissons notamment pour une gestion durable de nos ressources, pour promouvoir des comportements plus vertueux qui respectent l'environnement et préservent la biodiversité ; nous réfléchissons aussi à inventer les mobilités de demain, nous souhaitons développer des activités naturelles et environnementales locales comme l'apiculture, etc.

Tout ce travail explique que nous ayons réussi à obtenir une troisième fleur pour le label *Villes et villages fleuris*. Ce label ne récompense en effet plus seulement la qualité et l'originalité du fleurissement, mais juge également les



communes à l'aune de critères durables et responsables.

Nous avons ainsi montré au jury que nous incorporons une vision et des méthodes plus vertueuses et plus respectueuses de l'environnement dans notre travail quotidien au service de la Ville et des Éragniens.

Cette dynamique pour construire un territoire plus durable et pour développer une commune plus respectueuse de l'environnement est enclenchée et nous comptons la pérenniser.

Comment peut-on concilier justement le développement et le dynamisme d'une ville, avec la protection et la préservation de l'environnement ?

Nous sommes en zone périurbaine et n'avons pas les mêmes problématiques que les métropoles ou les communes rurales. Le défi est de taille : nous devons trouver un équilibre entre le nécessaire développement de notre ville — afin de maintenir des services publics, d'attirer des commerces et des activités, de créer de l'emploi et de faire venir des familles — et la préservation de nos espaces verts qui offrent des espaces de respiration et une certaine qualité de vie.

Nous devons donc au maximum créer des îlots de fraîcheur, protéger nos arbres et nos espaces verts, construire sur des zones déjà bâties, et éviter de trop minéraliser les espaces publics.

C'est l'ambition à laquelle nous nous attelons et nous y mettons un point d'honneur à travers notre politique d'aménagement — comme le démontre la révision du PLU que nous avons faite sur le mandat précédent — afin d'offrir aux générations futures un territoire préservé dans lequel elles peuvent à la fois évoluer et s'épanouir.

L'ARBRE EN VILLE, RÔLES ET FONCTIONS

Bien au-delà du simple aspect esthétique, les arbres et les espaces boisés remplissent de multiples fonctions dans nos paysages urbains à l'architecture linéaire. Ils contribuent à notre confort, sont bons pour notre santé et notre équilibre mental. Zoom sur leurs vertus essentielles.

Purifier l'air

Par la photosynthèse, les arbres transforment le gaz carbonique en oxygène, indispensable aux êtres vivants. Ils retiennent aussi les poussières et les fines particules présentes dans l'air agissant ainsi contre la pollution urbaine.

Donner une identité au territoire

Le patrimoine arboré d'une ville définit sa particularité et son originalité. Les arbres ont une valeur sentimentale non négligeable et, du fait de leur longévité, s'inscrivent dans l'histoire d'une ville.

Protéger les sols

Les feuilles mortes enrichissent le sol et les racines stabilisent les terrains. L'enracinement permet également d'absorber le ruissellement des eaux de pluie et de limiter l'érosion.

Plantation : quelques règles à respecter

Chacun peut planter librement sur le terrain dont il est propriétaire. En revanche, certaines règles sur les distances, l'entretien ou même la cueillette sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin. La distance minimum par rapport au terrain voisin varie selon la hauteur de votre plantation. Par exemple, lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à deux mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de deux mètres. La coupe des branches des arbres, arbustes

et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité. Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même. Vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété. En revanche, vous pouvez ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur votre propriété.

Offrir un refuge pour la faune locale

Insectes, oiseaux et mammifères construisent leurs habitations dans les arbres, y trouvent leur nourriture et s'y réfugient. Les arbres contribuent ainsi à maintenir la biodiversité en milieu urbain.

Favoriser la ventilation et abaisser la température

En période de forte chaleur ou de canicule, le feuillage absorbe les rayons lumineux et produit de l'ombre au sol. La transpiration des arbres a un effet rafraîchissant qui agit comme un climatiseur. Dans certaines conditions, les arbres peuvent ainsi refroidir l'air ambiant de 2° à 8° (source ONF).

Limiter les nuisances naturelles ou urbaines

Les arbres peuvent agir comme protection contre la pluie et les vents mais aussi contre le bruit ou certaines odeurs.

45 HECTARES D'ESPACES VERTS GÉRÉS PAR LA VILLE

70 HECTARES DE ZONES NATURELLES ET ESPACES VERTS RÉPARTIS SUR LA COMMUNE

1500 ARBRES D'ALIGNEMENTS SITUÉS SUR LES AVENUES, BOULEVARDS ET AU PARC D'ACTIVITÉS

14 ESSENCES D'ARBRES PLANTÉES EN 2020 PAR LE SERVICE DES ESPACES VERTS

LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES

Depuis quelques années, arbres et êtres humains doivent faire face à l'apparition de plusieurs espèces invasives comme les frelons asiatiques ou les chenilles processionnaires qui envahissent les pins et les chênes. La Ville a déployé plusieurs dispositifs pour lutter contre ces espèces tout en respectant la biodiversité si importante à l'équilibre environnemental.

LES FRELONS ASIATIQUES

Facile à reconnaître, le frelon asiatique est la seule guêpe en Europe à posséder une robe aussi foncée. Son nid, plutôt sphérique et caractérisé par de petites écailles concentriques, se situe souvent en pleine lumière. Il peut contenir en saison entre trois mille et dix mille frelons. Un seul individu peut tuer cinquante abeilles par jour. Au printemps, les reines fondatrices ébauchent un nid primaire dans lequel elles pondent quelques œufs et soignent les premières larves. Quelques semaines plus tard, ces premières ouvrières prendront en charge la construction d'un nid et l'entretien de la colonie. À l'automne, les femelles quittent le nid pour se reproduire puis s'enterrent pour hiverner jusqu'au printemps prochain.

Un moyen de lutte efficace et respectueux

Depuis quelques semaines, les agents des espaces verts déploient dans la ville un dispositif de quinze pièges à frelons asiatiques. Contrairement aux pièges classiques ou faits maison, ces pièges sont adaptés à l'espèce nuisible et ne capturent que cette dernière. Les autres espèces endémiques, qu'il est indispensable de préserver, sont ainsi



protégées. Le principe de ces pièges sélectifs repose sur la capture de la reine fondatrice avant qu'elle ne parte à la construction du nid primaire. Les pièges sont accrochés aux abords des anciens nids et un produit naturel à base de bière, de vin et de sirop de fruits rouges attire les fondatrices.

Que faire ?

Si vous repérez un nid dans votre jardin, vous pouvez appeler les agents des Espaces verts pour qu'ils viennent identifier et recenser le nid. La Ville vous fournira ensuite une liste d'entreprises spécialisées pour que vous puissiez faire le nécessaire pour vous débarrasser du nid.

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES



La chenille processionnaire est la larve d'un papillon et tient son nom de ses déplacements en file indienne souvent sous la forme de colonies très importantes. Elle est très présente au printemps et en été sur les chênes, et en hiver sur les pins. Leurs poils s'accrochent facilement aux tissus (la peau et les muqueuses) y provoquant une réaction urticaire par libération d'histamine (substance aussi libérée dans les réactions allergiques). Ces propriétés urticantes persistent même après la disparition de la chenille. La survenue d'effets n'implique donc pas d'avoir été en contact direct avec les chenilles, seuls leurs poils suffisent à engendrer une réaction en particulier sur les yeux, la peau ou les voies respiratoires. Elles représentent aussi un risque pour les animaux.

Les agents municipaux mobilisés pour une lutte efficace

Depuis plusieurs années, la Ville met en place un dispositif de lutte efficace en décrochant un maximum de nids et en posant des pièges. Ces derniers, constitués d'une goulotte et d'un sac, empêchent la chenille de descendre de l'arbre. Piégée dans le sac, elle ne pourra poursuivre son cycle de développement.

Que faire pour se protéger ?

- Ne pas s'approcher ni toucher les chenilles et leur nid.
- Ne pas se promener sous les arbres porteurs de nids.
- Éviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade.
- Laver correctement les fruits et légumes de votre jardin.
- Éviter de faire sécher du linge aux abords des arbres infestés.

LE PATRIMOINE ARBORÉ, UNE VISION À LONG TERME

L'ensemble des arbres et espaces boisés de la commune constitue son patrimoine arboré. À Éragny, il se compose en majorité de tilleuls, de platanes, de marronniers, d'acacias et de chênes, des espèces présentes naturellement dans la région qui ont été plantées au moment de la création de la Ville nouvelle dans les années 60. D'autres spécimens ont ensuite été introduits tels que des érables, des ginkos biloba ou des liquidambers. Le service des Espaces verts implante aussi des espèces nouvelles pour favoriser la biodiversité et donner au paysage urbain un aspect plus nuancé. Acajous de Chine, gommiers noir, goyaviers du Brésil, cèdres du Japon sont des exemples d'arbres plantés tout récemment sur la commune.

PRINCIPES DE GESTION

Les arbres sont des êtres vivants qui possèdent une durée de vie et qui, en milieu urbain, évoluent dans un milieu hostile : sol compacté, fosses de plantation réduites, air pollué, blessures, stress... Ils demandent un entretien spécifique pour se développer dans de bonnes conditions. Les agents des Espaces verts s'emploient à leur fournir les soins nécessaires en suivant certains principes :

› Pas de coupe drastique

Une véritable prise de conscience sur l'importance de redonner sa place à la nature, même en pleine ville, a eu lieu. Finies les coupes intempestives pour raisons esthétiques, l'arbre sait se réguler et trouver son équilibre tout seul.

› Planter les bonnes espèces, au bon moment

Pour permettre au système racinaire

de s'implanter durablement, il faut planter en automne, en évitant les périodes de gel. Avant de planter, il faut avant tout étudier le sol, penser à l'espace dédié à l'arbre, en hauteur autant qu'en sous-sol. À Éragny, la plantation de petits sujets est privilégiée. Ils ont plus de facilité à s'enraciner et grâce à une taille douce de formation, on peut donner à l'arbre une forme adéquate pour l'aider à s'intégrer durablement à son environnement.

› Établir un inventaire, réaliser un diagnostic

Un recensement et une identification des espèces présentes dans la ville sont en cours et permettent de suivre le cycle de vie des différents sujets. L'analyse de l'état sanitaire du patrimoine arboré donne une bonne visibilité sur les opérations d'entretien à réaliser. Cela permet de pré-

coniser les actions à mener à plus ou moins long terme, d'estimer les coûts et de prioriser les opérations.

› Placer l'arbre au cœur de tous les nouveaux projets urbains

La Ville attache une attention particulière aux plantations et aménagements paysagers de chaque nouveau projet, qu'ils concernent des établissements publics ou des constructions immobilières. Les deux chantiers majeurs que constituent la construction de l'école du Bas Noyer et la réhabilitation du gymnase de la Cavée en sont la preuve. Plusieurs dizaines de spécimens ont ainsi été plantés.



Le service Espaces verts de la Ville assure la plantation d'un jeune arbre, avenue Roger Guichard

POURQUOI ABATTRE DES ARBRES ?

L'abattage des arbres est souvent mal perçu mais ce type d'opération n'est jamais réalisé sans raison précise.

› **L'arbre est malade ou mort** et peut présenter un danger pour les riverains ou les habitations qui se situent aux alentours. On décide de le couper pour garantir la sécurité publique.

› Il se peut qu'au regard de l'évolution urbaine, un arbre **ne puisse plus se développer de façon optimale** dans son environnement direct : il subit un stress ou des agressions qui l'empêchent de suivre normalement son cycle de vie.



Des agents du service Espaces verts de la Ville, spécialement formés, interviennent directement dans l'arbre afin d'établir un diagnostic ou de le soigner.

Paroles d'Élu



« Le patrimoine arboré et végétal fait partie intégrante de l'identité de notre commune, un territoire où "il fait bon vivre", entouré de ces espaces verts et fleuris propices à l'apaisement et à la détente. Il faut rendre hommage à nos agents qui effectuent quotidiennement un travail remarquable pour l'entretenir et le perfectionner, avec l'ambition d'embellir continuellement votre cadre de vie. »

Jean-Pierre Hardy,
Adjoint au maire
chargé des Travaux, de la Voirie, du
Cimetière, de l'Hygiène et la Sécurité et
de l'Embellissement de la ville

Bon à savoir :

La Ville n'est pas seule à intervenir !

La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) gère aussi certains alignements d'arbres sur la Ville (ex : avenue Roger Guichard). Les copropriétés et particuliers sont responsables de leurs parcelles.



Rencontre avec Frédéric Tatencloux Responsable du service des espaces verts

Éragny le Mag : En quoi consiste votre métier ?

Frédéric Tatencloux : Mon rôle en tant que responsable du service des Espaces verts de la Ville est de coordonner les différentes activités du service : sur l'aspect technique, administratif, financier et humain. Je propose et mets en œuvre une stratégie de gestion de nos espaces verts qui a pour but d'offrir aux Éragniens un patrimoine arboré et paysager de qualité.

ELM : Quel a été votre parcours ?

FT : J'ai suivi une formation de paysagiste. Mais ce qui m'a le plus enrichi au fil des années, dont quarante passées au service des Espaces verts de la Ville d'Éragny-sur-Oise, se sont surtout les rencontres et le partage d'expérience avec d'autres professionnels du secteur. D'autres sources continuent aujourd'hui à enrichir mes connaissances : les expositions, les séminaires ou ma collection d'ouvrages dédiés aux arbres, aux fleurs ou à la biodiversité. Mais au-delà d'un simple parcours professionnel, c'est véritablement une passion qui m'anime. D'ailleurs on me

dit souvent que quand je commence à parler des espaces verts, du jardin ou de l'environnement je ne sais pas m'arrêter !

ELM : Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

FT : La création. De la phase d'étude du projet, à sa réalisation en passant par sa conception, cette idée de partir d'une page blanche ou plutôt d'un espace vierge, et d'en faire un lieu de détente ou de découverte sont très stimulants. Même si aujourd'hui je laisse la place à mes équipes de terrain, je trouve toujours autant de plaisir à suivre ce type de projet. C'est le cas par exemple à l'école de la Challe, où nous venons tout juste d'aménager un espace où les enfants pourront découvrir leur environnement ou simplement profiter, avec leurs enseignants, d'un espace naturel.

ELM : Qu'est-ce qui permet à la Ville d'avoir ces espaces verts, ces fleurs, ces arbres aménagés avec soin et saluer il y a quelque temps par une troisième fleur au Concours des Villes et villages fleuris ?

FT : C'est avant tout grâce aux femmes et aux hommes. Nous sommes douze agents au sein du service. Ils interviennent chaque jour dans toutes les zones arborées et fleuries pour entretenir les végétaux. Ils arrosent, désherbent, replantent ou coupent avec un seul objectif : le bien-être des végétaux et en particulier des arbres. Pour nous aider, nous avons au fil du temps remplacé notre parc d'outils et amélioré grandement la sécurité des agents. L'outillage électrique, les habillations, les véhicules adaptés renforcent notre efficacité. Si vous voulez rejoindre notre équipe, n'hésitez pas !

SPORT

MARATHON DE L'AGGLO : À FAIRE EN SOLO OU EN ÉQUIPE !

Après Paris, Londres et New York, c'est tout près de chez vous, sur douze des communes de l'agglomération, qu'aura lieu la première édition d'un marathon inédit samedi 8 octobre prochain.

Cette course, organisée par l'EACPA, le club d'athlétisme de Cergy-Pontoise, les associations Stop Crohn'o, AFA Crohn RCH France et Les Ogres, se veut solidaire et musicale. Solidaire, puisqu'elle soutiendra une cause chaque année, et musicale avec quatorze scènes qui jalonneront le parcours pour encourager les coureurs et animer les alentours. Cette année, une partie du

montant des inscriptions sera reversée à AFA Crohn RCH France pour aider à lutter contre les maladies chroniques de l'intestin.

À l'origine de cette initiative, on retrouve Fred Burguière, plus connu sous le nom de Fredo, chanteur du groupe des Ogres de Barback. Après s'être entraîné pour passer lui-même la ligne d'arrivée du marathon de New York, il s'est donné l'objectif

d'organiser une course familiale sur le territoire de l'agglomération. Pas de pression ! Si vous n'êtes pas prêts à courir les 42,195 km du parcours, vous pouvez former une équipe de deux à six personnes et courir en relais. Grâce à votre inscription, vous aurez également accès aux concerts d'Eyo'nlé et des Ogres de Barback donnés au Stade des Maradas — Joël Motyl à partir de 19 heures, le jour même. De quoi fêter votre exploit !

Informations et inscriptions
www.marathoncergypontoise95.fr/

INSERTION

L'ADETHE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

L'Association des Demandeurs d'Emploi et des Travailleurs Handicapés d'Éragny (Adethe) intervient dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

L'Adethe accompagne une soixantaine de personnes, dont une majorité d'Éragniens éloignés de l'emploi. Ils définissent leur projet avec un conseiller en insertion et sont orientés vers des activités d'aide à la personne : ménage, entretien d'espaces verts, bricolage, déménagement... Ils sont ensuite amenés à effectuer des prestations

chez les particuliers, les copropriétés, les entreprises et auprès des services de la Ville dans le cadre d'un marché d'insertion pour l'entretien et la restauration. L'objectif : leur permettre de trouver un emploi durable à la suite de ces contrats ponctuels.

Afin de développer et poursuivre son activité, l'association recherche des bénévoles ayant des connaissances en ressources humaines, gestion, comptabilité, animation d'ateliers, informatique... Si vous souhaitez vous engager, pensez aussi au mécénat de compétences : un dispositif qui permet à un



Marguerite et Prescillia en mission pour l'Adethe au Centre technique municipal.

salarié proche de la retraite de participer à un projet d'intérêt général pour le compte d'une association, sur son temps de travail.

adethe.asso@yahoo.fr
Tél. : 01 30 37 19 07

LIVRE

UN ÉRAGNIEN ROI DU POLAR

Au départ, Bernard Maignent est imprimeur, mais cet Éragzien passionné n'a pas pu résister à son envie d'écrire.

C'est avec son dernier roman *Tu ne courras plus*, aux éditions Le roi lire, qu'il revient nous parler des aventures du commissaire Laffitte. Toujours en poste à Pau, le commissaire enquête sur la disparition d'une joggeuse qui n'est pas revenue de son footing matinal. Accident, disparition, enlèvement, toutes les pistes sont possibles. Commence une course contre la montre, une course contre la mort pour tenter de retrouver vivante la disparue. Le commissaire, aux méthodes peu orthodoxes, à la fois adulé et détesté par ses équipes, devra faire preuve de tout son flair pour mener à bien son enquête aux ramifications multiples.

Après *Meurtre à la grenouille* et *Jackpot à Pau*, ce dernier polar entraîne le lecteur au cœur d'une affaire plus complexe plongeant dans le passé des suspects...



RÉSIDENCE ARTISTIQUE

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA MAIN BLEUE

Le 10 avril dernier, le soleil était au rendez-vous pour le Café / Rencontre organisé à la Maison Bernardin de Saint-Pierre.

Du 20 au 25 mai, le spectacle *Jardin d'enfants* sera proposé pour les tout-petits au Théâtre de l'Usine avec un «Chocolat / Rencontre» autour du thème de la parentalité mercredi 25 mai à 15 heures, proposé par *L'Épicerie des Julies* et animé par la marionnettiste Bérengère Gilberton. Le spectacle *L'École des Femmes 2.0*

réalisé avec des habitants et le collègue Léonard de Vinci se tiendra à l'Espace des Calandres dimanche 26 juin.

Une exposition des plasticiens Patricia d'Isola et Christophe Lefrançois se tiendra en parallèle dans la salle jusqu'au mercredi 29 juin pour le public et les scolaires.

PORTRAIT

MATHIS CONTASSOT : ÉRAGNIEN ET APICULTEUR PASSIONNÉ

Du haut de ses 18 ans, Mathis Contassot sait déjà qu'il a l'apiculture dans la peau. Sa passion, il l'a découverte à l'âge de 14 ans où il prend contact avec François Romanowsky apiculteur professionnel installé sur notre commune et qui l'initie aux bases de l'apiculture. À ses 15 ans, Mathis réussit à avoir sa première ruche et, à peine trois ans après, il complète son cheptel d'abeilles en installant trois ruches supplémentaires.

Malgré la poursuite de ses études d'ingénieur, Mathis Contassot réussit à garder du temps libre pour prendre soin de ses abeilles et per-

fectionner ses techniques, en particulier sur les reines reproductrices. Engagé dans une démarche écoresponsable, il souhaite faire découvrir le goût authentique du miel produit localement et pour lequel il assure la vente de sa récolte.

Chaque week-end, il part s'occuper de ses ruches et prend le temps de se vider l'esprit et de s'évader au contact de ses abeilles. Mais ce qu'il préfère avant tout dans cette passion, c'est le partage et la transmission auprès des autres. Faire connaître les abeilles, apprendre à les respecter et partager ses connaissances en matière d'apiculture sont le leitmotiv de ce jeune Éragzien passionné.

Il espère d'ici peu pouvoir installer des ruches sur la commune et ainsi faire profiter aux Éragziens de sa production et de sa passion.

i Instagram : [lesabeillesdemathis](https://www.instagram.com/lesabeillesdemathis)
contact@lesabeillesdemathis.fr



TRAVAUX

RÉNOVATION ET MODERNISATION DU RÉSEAU DE CHALEUR D'ÉRAGNY (CHAUFFAGE URBAIN)

La société Cenergy a été désignée depuis 2019 par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) pour prendre en charge le service de production et de distribution de chaleur pour les vingt prochaines années. Elle assure ainsi la gestion du chauffage urbain et de l'eau chaude sanitaire sur le territoire de l'agglomération.

Afin de fiabiliser et d'optimiser le réseau, Cenergy s'est engagé à réaliser d'importants travaux de rénovation et de modernisation entre 2020 et 2024 :

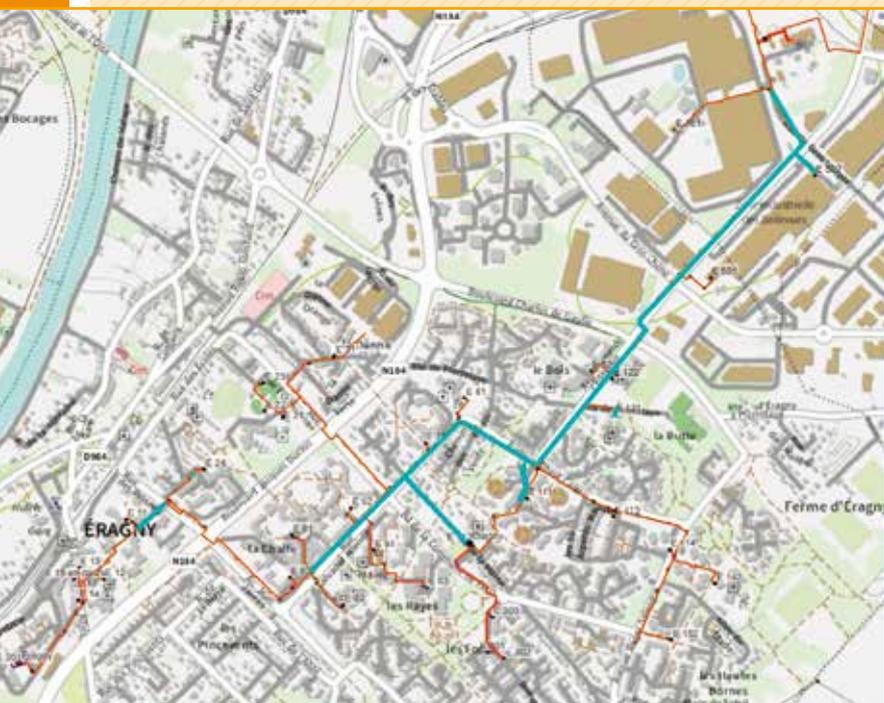
- Remplacer 60 % des canalisations, soit 30 km sur les 57 km de réseau existants.
- Réaliser le passage en régime basse

pression des 40 km de réseau actuellement en haute pression, permettant ainsi de limiter les déperditions thermiques.

- Créer un nouveau maillage du réseau sur la commune de Cergy, et remplacer ou rénover quarante-deux vannes du réseau, afin de limiter les perturbations de service en cas de fuite, et garantir

la distribution de chaleur aux abonnés et usagers.

- Rénover et adapter au régime basse pression l'ensemble des sous-stations et les rendre « communicantes » afin de pouvoir mieux les gérer à distance. C'est dans ce cadre d'importants travaux seront entrepris à Éragny entre le printemps et la fin de l'année 2022. Dans la mesure du possible, la circulation en alternat sera privilégiée et les cheminements piétons seront maintenus. Les accès aux différents sites, publics ou privés, situés aux abords du chantier seront conservés.



RESTEZ INFORMÉS EN TEMPS RÉEL

Avant chaque phase de travaux, Cenergy distribuera un courrier dans les boîtes aux lettres des riverains directement concernés par l'opération en cours. Ce courrier indiquera les changements de circulations éventuels ou les déviations mises en place. Tous les Éragniens peuvent être informés sur l'avancée des travaux, en localisant les opérations en cours, via le site Internet dédié, www.cenergy.fr. Si vous êtes usager du chauffage urbain, vous avez aussi la possibilité de vous abonner à un service de notification sur votre smartphone, via l'application Cenergy, pour être prévenu en temps réel de l'évolution des travaux. Enfin, un numéro Cristal joignable 7j/7 et 24h/24, le 08 09 10 00 27, permet aux usagers d'accéder à l'information à tout moment.

Axes concernés

- Rue du Gros Murger
- Avenue des Bellevues
- Avenue Fernand Chatelain
- Avenue Albert Camus
- Rue Salvador Allende
- Les Dix Arpents Bruns
- Rue des Pinsons

Déplacements de certains arrêts de bus

Durant la durée du chantier, les lignes 33, 49 et 55 seront impactées. Des déplacements de certains arrêts ou des déviations sont à prévoir. Une information sera affichée sur les arrêts concernés pendant la durée des perturbations.

À flasher
pour accéder
aux informations
complétées
en temps réel.



18 février

L'aire de jeu du Dragon sécurisée

Rien de mieux lorsque l'on est parents de jeunes enfants que de pouvoir les emmener au parc de jeux en toute confiance. C'est pour ce confort, mais aussi pour éviter que les chiens viennent faire leurs besoins aux abords des jeux, que la Ville a installé, avant les vacances de février, une clôture autour de l'aire. En plus de la clôture, la Ville va compléter l'aménagement avec l'installation de plusieurs poubelles et bancs.



Du 7 au 15 mars

Collecte pour l'Ukraine

La Ville d'Éragny, solidaire du peuple ukrainien, a organisé une collecte en partenariat avec la Protection civile du Val-d'Oise. Au total, plus de quatre-vingts cartons de produits d'hygiène et de puériculture, de matériel de secours et de médicaments ont été envoyés en Pologne pour venir en aide aux Ukrainiens réfugiés.



10 mars

Journée internationale des droits des femmes

Dans le cadre de la Journée internationale des Droits des Femmes, la Ville a organisé jeudi 10 mars une cérémonie de mise à l'honneur de cinq Éragniennes engagées pour leur ville. Pour ouvrir la soirée, une conférence sur l'artiste peintre Élisabeth Vigée Le Brun était proposée par les bibliothécaires. Les cinq lauréates ont reçu leurs diplômes en présence du maire Thibault Humbert, d'Edwina Étoré-Manika, adjointe au maire chargée de la Culture et des Jumelages et des élus membres de la commission culture.



11 mars

Hommage aux victimes du terrorisme

La cérémonie départementale célébrant la Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme a réuni, autour du maire et du préfet délégué Xavier Delarue, les députés, les représentants du département, du Souvenir français et des pompiers. Lors de cet hommage, une plaque portant le nom de Samuel Paty « Mort pour le service de la Nation » a été dévoilée sur le monument aux morts de la ville.

16 avril

Chasse aux œufs

C'est sous le soleil que s'est déroulée la grande chasse aux œufs proposée chaque année par la Ludothèque. Après deux ans d'absence, les petits Éragniens avaient hâte de partir à l'assaut du Parc urbain pour remplir leur panier et se régaler de délicieux chocolats !



Tribune de la Majorité municipale

LR , UDI, sans étiquette

ODE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : DÉFENDONS LES SERVICES PUBLICS LOCAUX.

Maintenant que les élections présidentielles sont terminées, nous posons la question du devenir des collectivités territoriales.

Lors de la campagne électorale, il avait été annoncé par le président sortant une intention de demander 10 milliards d'économie aux collectivités. C'est une somme sensiblement équivalente aux économies faites lors du quinquennat de François Hollande (11 milliards d'euros). Concrètement, pour la commune d'Éragny, cette mesure s'était traduite par une baisse des dotations à hauteur de 1,5 millions d'euros par an.

Si ces nouvelles annonces se concrétisent dans la réalité, qu'allons-nous devenir ? Nous ne voulons pas augmenter les impôts pour compenser cette baisse de recettes. Que faire donc ? Quel service public devons-nous réduire pour équilibrer nos comptes : le fonctionnement de la police municipale, de la cantine, de nos activités périscolaires, ou de nos crèches ? Ne plus investir pour rénover et entretenir nos équipements scolaires et sportifs, ou nos routes ? Annuler notre programmation culturelle et nos animations qui apportent des parenthèses festives et conviviales ?

Serons-nous uniquement élus pour gérer des affaires courantes ? Pour produire des passeports, célébrer des mariages et réparer des nids-de-poule ? Nous avons plus d'ambition pour notre commune et pour les Éragniens et souhaitons avoir les moyens de la mettre en place.

Les économies sont évidemment nécessaires, pour gérer au mieux les deniers publics et ne pas compromettre les générations futures par une dette incommensurable, mais les collectivités territoriales ne sauraient être perpétuellement les variables d'ajustement des économies que doit mener l'État. Rappelons l'iniquité qui prévaut entre les collectivités, qui se doivent de boucler un budget à l'équilibre, et l'État, qui peut voter chaque année un déficit sans être inquiété.

Les collectivités territoriales sont le premier maillon de la chaîne institutionnelle et républicaine française. C'est vers la mairie que se tournent la plupart des Français dès qu'ils rencontrent un problème, quand bien même cela ne rentrerait pas dans le champ de compétences des communes.

Chères Éragniennes, chers Éragniens, les communes sont essentielles et font vivre le service public de proximité. Faisons-leur confiance et battons-nous pour les défendre.

Ce sont nous, élus locaux, qui sommes constamment sur le terrain, qui mettons les mains dans le cambouis, qui nous confrontons aux problématiques du quotidien, qui sommes « à portée de baffes » et qui faisons face à la colère des citoyens. Ce sont nous, les premiers, qui voyons les crispations se nouer et les tensions de notre société actuelle émerger.

Nous espérons ainsi du président réélu qu'il fasse montre d'une plus grande attention et d'une plus grande considération envers les collectivités, qu'il décide les mesures qui les concernent en concertation avec elles, et qu'il ne fragilisera pas davantage leur situation budgétaire. Il en va de la pérennité de nos services publics !

Tribune des groupes minoritaires

ENGAGEONS LE DÉBAT

Comme des millions de Français les Éragniens se sont rendus aux urnes pour un scrutin présidentiel riche d'enseignements.

En votant au premier tour pour le candidat de l'Union populaire, un Éragnien sur trois a voulu manifester sa volonté d'une politique plus égalitaire, plus proche des préoccupations des catégories moyennes et populaires, plus à l'écoute des besoins ressentis, de plus de participation démocratique.

Au deuxième tour une majorité d'Éragniens a montré son refus d'engager notre pays dans une aventure ruineuse sur le plan économique, d'isolement international de la France, de chaos institutionnel, de destruction de nos libertés fondamentales.

Ces résultats obligent les dirigeants à tenir compte de l'expression pour plus de démocratie, d'élaboration collective des choix engageant l'avenir de chacun.

À Éragny, les occasions de promouvoir le dialogue entre responsables et habitants ne manquent pas. L'avenir de la santé, l'élaboration d'une nouvelle carte scolaire satisfaisante pour tous, la mise en valeur des berges de l'Oise, l'inscription d'Éragny dans une vraie politique de développement durable, l'accueil de la petite enfance, un développement urbain équilibré... : autant de sujets qui préoccupent nos concitoyens.

Yannick Maurice, Pierre Mathevet, Sylvie Morelle
Élus **Éragny Printemps 2020**
eragnyprintemps2020@gmail.com

ÉRAGNY LE MAG n°39
Mai / Septembre 2022
Ville d'Éragny-sur-Oise



- Directeur de la publication : Thibault Humbert
- Direction de la Communication : com@eragny.fr / 01 34 48 35 34
- Conception : Agence Aire / Groupe Rouge Vif
- Rédaction : Léa Vergnes, Charlotte Riguera, Mathilde Ferrera, David Ponnusami
- Mise en page : Christophe Sirot
- Publicité : LVC Communication / 06 80 71 07 07
- Crédits photos : Photothèque municipale, Frank Petiton, Florence Armand
- Impression : L'Arthésienne — Liévin 8200 ex — Nautilus Classic 100 % recyclé Couverture 160 gr / Intérieur 120 gr



Maison LeRoux
Comme **BON** vous semble 

Repas & services à domicile - 7 jours sur 7

Vous êtes pressés, vous manquez de temps, vous ne pouvez pas cuisiner ?
Maison Le Roux concocte de bons petits plats faits maison, juste pour vous !
Commandez vos repas dès maintenant, sur simple appel ou par mail.

Maison Le Roux
63 boulevard de Verdun
95 220 Herblay

01 39 60 59 92 contact@maisonleroux.fr www.maisonleroux.fr



Les fleurs du Domaine

Lundi : 9h à 12h et 14h à 19h
Du mardi au jeudi : 9h à 13h et 14h à 19h
Vendredi : 9h à 13h et 14h à 19h30
Samedi : 9h à 13h et 15h à 19h30
Dimanche : 9h à 13h

Créations florales pour toutes les occasions

Livraison possible
Commande en ligne : fleuriste-du-domaine.com

Les Fleurs du Domaine
13 place du 8 mai 1945
95610 Éragny

01 34 64 17 53
fleuriste.eragny@gmail.com



ESPACE DECO

Entreprise familiale d'aménagements paysagers et urbains au service des collectivités.

Contactez-nous !
01 30 30 53 58
www.espacedeco.com

9, chemin de la Chapelle
Zone artisanale Saint Antoine
95300 ENNERY





POMPES FUNÈRES MARBRERIE

Les 2 Rives

Permanence funéraire
24h/24 - 7j/7
01 34 64 17 53
www.pompes-funebres-2rives.fr

- Organisation d'obsèques
- Prévoyance obsèques
- Monuments, caveaux
- Gravure
- Articles funéraires
- Entretien et fleurissement de sépultures
- Travaux dans tous cimetières
- Fleurs naturelles

Votre agence la plus proche est située au
13 place du 8 mai 1945 - 95610 ÉRAGNY

Poissy ■ Chanteloup-les-Vignes ■ Conflans-Sainte-Honorine
Carrières-sous-Poissy ■ Triel-sur-Seine ■ Colombes ■ Asnières-sur-Seine



À ÉRAGNY-SUR-OISE

Investissez dans notre Résidence services senior **COGEDIM CLUB®** pour :

- Bénéficier d'une **fiscalité des plus attractives**
- Profiter d'un investissement clé en main avec une **gestion locative sécurisée**, garantie par **Cogedim Résidences Services®**
- Choisir une résidence située dans le **territoire du Grand Paris**
- Réaliser un **investissement sécurisé, fiable et rentable**, garanti par un promoteur national



GRUPE ALTAREA

* L'ensemble des charges liées à l'exploitation du bien (hors celles réversibles après du locataire) sont déductibles de vos revenus locatifs. Les résidences services sont gérées par un exploitant avec lequel l'occupant signe un bail commercial d'une durée de 9 ans et 3 mois ferme, garantissant un versement de 100% des loyers pendant toute la durée du bail. Cogedim SAS, 87 rue de Babellay 75002 Paris, RCS PARIS n°054100814 - SIRET 054 500 814 00063. Document non contractuel. Illustration non contractuelle destinée à donner une impression générale d'ensemble et susceptible d'être actualisée. Les appartements sont vendus et livrés non aménagés, non meublés. Conception : BRCA - Avril 2022.

01 76 499 499 | cogedim.com
APPEL NON SURTAXÉ

Univers Primeurs
Le spécialiste du frais

+ beau
VOTRE NOUVEAU MAGASIN
+ grand + de choix

196 rue de l'Ambassadeur - ÉRAGNY 01 34 02 07 43 | www.universprimeurs.com

du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h15 - vendredi & samedi de 9h à 19h15 - dimanche matin de 9h à 12h30

Weelodge
Ma Solution Immobilière

Grand jeu concours du 01/04 au 01/07 2022.

78 rue de l'ambassadeur
95610 Eragny
Tél : 01 86 65 58 29
info@weelodge.fr
www.weelodge.fr

Retrouvez-nous aussi sur nos réseaux sociaux

FLASHEZ MOI pour participer

Partez au soleil grâce à Air Weelodge.